

AB LOGISTIC

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone Artisanale du Moulin - 10 rue du Meunier
95700 ROISSY EN FRANCE

RCS PONTOISE – SIREN :794 594 374

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 -

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter au compte « Autres Réserves » la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 8 063 euros.

Conformément, aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été décidée au titre des trois précédents exercices.

« *Certifié conforme* »

Le Président :

M. Alain Berekbaum

"certifié conforme"


1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AB LOGISTIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 10 RUE DU MEUNIER - ZA DU MOULIN 95700 ROISSY EN FRANCE		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 7 9 4 5 9 4 3 7 4 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 13 11 12 12 0 12 14	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
		CX	CQ
		AF 25 553	AG 25 553
		AH	AI
		AJ	AK
		AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO
		AP	AQ
		AR	AS
		AT 232 713	AU 195 273
		AV	AW
		AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
		CU	CV
		BB	BC
BD		BE	
BF		BG	
BH 1 949		BI 1 949	
TOTAL (II)		BJ 260 215	BK 220 826
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX 241 428	BY 18 249
		BZ 299 226	CA 299 226
		CB	CC
		CD	CE
DIVERS	CF 292 684	CG 292 684	
	CH 1 393	CI 1 393	
	CJ 834 732	CK 18 249	
	CO 1 094 947	IA 239 075	
Comptes de régularisation			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 1 094 947	IA 239 075
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR 19 179
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2025

Désignation de l'entreprise		AB LOGISTIC		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	162 691		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 063		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	225 754		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	74		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 591		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	307 915		
	Dettes fiscales et sociales	DY	132 548		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	184 990		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	630 117			
Ecart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	855 872			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	630 043			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	74			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AB LOGISTIC						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	PA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 257 835	FH		FI	1 257 835	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 257 835	FK		PL	1 257 835	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 019	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 085	
						FR	1 266 939	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	731 909	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 224	
	Salaires et traitements*					FY	334 052	
	Charges sociales (10)					FZ	147 548	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	26 084
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	75
	Autres charges (12)					GF	1 247 891	
					GG	19 047		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	19 047

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise AB LOGISTIC		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	6 394	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 591	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 266 939	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 258 876	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 063	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 019	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS – EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024
Société AB LOGISTIC

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- immobilisations incorporelles : 3 ans ;
- installations et agencements : 5 à 9 ans ;
- matériels de transport : 2 à 4 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- mobilier : 5 ans

2. Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Opérations en devises :

La société AB LOGISTIC n'effectue pas d'opérations en devises.

5. Dépréciation des comptes clients :

Une provision « statistique » pour dépréciation est comptabilisée pour les créances clients qui présentent des retards de règlement. Elle est calculée en tenant compte des critères suivants :

- provision de 20% des créances de plus de 120 jours d'échéance dépassée ;
- provision de 40% des créances pour les échéances dépassées entre 121 jours et 180 jours ;
- provision de 100% des créances pour les échéances dépassées de plus de 180 jours ;

Le montant de cette provision s'élève à 0 € en 2024

6. Changement de méthodes :

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC n° 2017-03 du 03 novembre 2017 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

7. Renseignements divers :

a) *Groupe d'intégration fiscale :*

La société AB LOGISTIC fait partie du groupe d'intégration fiscale suivant :

- AB HOLDING (SIREN 447 794 406),
- PARTNAIR & SEA (SIREN 382 687 473)
- et PRODEX (SIREN 510 045 867)

AB HOLDING est la tête du groupe d'intégration fiscale.

b) *Indemnités de fin de carrière (IFC) :*

Les IFC n'ont pas été comptabilisées. Leur montant a été évalué à 5 185€ au 31/12/2024.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Départ volontaire des salariés
- Turn over : moyen
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Méthode : méthode rétrospective des unités de crédit projetées

Les montants sont les suivants :	Non Cadres	Cadres
	2 241	2 944

8. Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun.

9. Evènements importants survenus depuis la clôture :

Aucun.

10. Informations sur les salariés

L'effectif salarié à la clôture de l'exercice s'élève à 7 salariés en 2024 contre 8 en 2023.

11. Honoraires du commissariat aux comptes

La charge d'honoraire du commissariat aux comptes s'élève à 3 000€ en 2024

12. Allègement de la dette future d'impôt

Il s'élève à 1 598€



CGEC - SERVAL
& ASSOCIÉS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 / 12 / 2024

AB LOGISTIC

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 50 000 €

10, rue du Meunier – ZAC du Moulin
95700 ROISSY EN FRANCE

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX – Tel : 01.84.20.40.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706
WWW.SERVAL-ASSOCIES.EU



CGEC - SERVAL
& ASSOCIÉS

SASU AB LOGISTIC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'attention de l'Associé unique de la société AB LOGISTIC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Décision de votre Associé Unique du 30 juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB LOGISTIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX - Tel : 01.84.20.40.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU

DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706

WWW.SERVAL-ASSOCIES.EU



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie, de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion



du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs



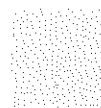
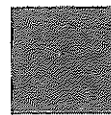
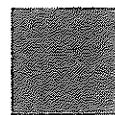
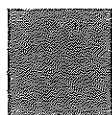
- de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Puteaux, le 20 juin 2025

**Le Commissaire aux comptes
C.G.E.C.-SERVAL&ASSOCIES**

Fatoumata NIAKATE
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	25 553	25 553	0	3 946
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	25 553	25 553	0	3 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	232 713	195 273	37 440	41 478
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	232 713	195 273	37 440	41 478
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 949		1 949	1 949
TOTAL immobilisations financières :	1 949		1 949	1 949
ACTIF IMMOBILISÉ	260 215	220 826	39 389	47 373

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	241 428	18 249	223 179	252 531
Autres créances	299 226		299 226	27 865
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	540 654	18 249	522 405	280 396
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	292 684		292 684	141 042
Charges constatées d'avance	1 393		1 393	823
TOTAL disponibilités et divers :	294 077		294 077	141 865
ACTIF CIRCULANT	834 732	18 249	816 483	422 261

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 094 947	239 075	855 872	469 634
----------------------	------------------	----------------	----------------	----------------

Bilan Passif

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 50 000	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	162 691	124 618
Report à nouveau	8 063	38 074
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	225 754	217 691
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	225 754	217 691
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	74	77
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 591	12 919
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	4 665	12 996
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 915	120 134
Dettes fiscales et sociales	132 548	118 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	184 990	
TOTAL dettes diverses :	625 452	238 947
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	630 117	251 942
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	855 872	469 634

Compte de Résultat (Première Partie)

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 257 835		1 257 835	1 275 967
Chiffres d'affaires nets	1 257 835		1 257 835	1 275 967
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 019	
Autres produits			6 085	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 266 939	1 275 973
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			731 909	688 142
TOTAL charges externes :			731 909	688 142
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			8 224	41 754
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			334 052	327 102
Charges sociales			147 548	147 733
TOTAL charges de personnel :			481 600	474 836
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 084	18 460
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			26 084	18 460
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			75	1 104
CHARGES D'EXPLOITATION			1 247 891	1 224 296
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			19 047	51 677

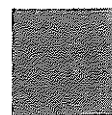
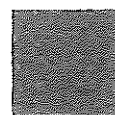
Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 047	51 677
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement CHARGES FINANCIÈRES Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	19 047	51 677
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	6 394	684
Impôts sur les bénéfices	4 591	12 919
TOTAL DES PRODUITS	1 266 939	1 275 973
TOTAL DES CHARGES	1 258 876	1 237 899
BÉNÉFICE OU PERTE	8 063	38 074

Annexe



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS – EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024
Société AB LOGISTIC

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- immobilisations incorporelles : 3 ans ;
- installations et agencements : 5 à 9 ans ;
- matériels de transport : 2 à 4 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- mobilier : 5 ans

2. Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Opérations en devises :

La société AB LOGISTIC n'effectue pas d'opérations en devises.

5. Dépréciation des comptes clients :

Une provision « statistique » pour dépréciation est comptabilisée pour les créances clients qui présentent des retards de règlement. Elle est calculée en tenant compte des critères suivants :

- provision de 20% des créances de plus de 120 jours d'échéance dépassée ;
- provision de 40% des créances pour les échéances dépassées entre 121 jours et 180 jours ;
- provision de 100% des créances pour les échéances dépassées de plus de 180 jours ;

Le montant de cette provision s'élève à 0 € en 2024

6. Changement de méthodes :

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC n° 2017-03 du 03 novembre 2017 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

7. Renseignements divers :

a) *Groupe d'intégration fiscale :*

La société AB LOGISTIC fait partie du groupe d'intégration fiscale suivant :

- AB HOLDING (SIREN 447 794 406),
- PARTNAIR & SEA (SIREN 382 687 473)
- et PRODEX (SIREN 510 045 867)

AB HOLDING est la tête du groupe d'intégration fiscale.

b) *Indemnités de fin de carrière (IFC) :*

Les IFC n'ont pas été comptabilisées. Leur montant a été évalué à 5 185€ au 31/12/2024.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Départ volontaire des salariés
- Turn over : moyen
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Méthode : méthode rétrospective des unités de crédit projetées

Les montants sont les suivants :	Non Cadres	Cadres
	2 241	2 944

8. Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun.

9. Evènements importants survenus depuis la clôture :

Aucun.

10. Informations sur les salariés

L'effectif salarié à la clôture de l'exercice s'élève à 7 salariés en 2024 contre 8 en 2023.

11. Honoraires du commissariat aux comptes

La charge d'honoraire du commissariat aux comptes s'élève à 3 000€ en 2024

12. Allègement de la dette future d'impôt

Il s'élève à 1 598€

Immobilisations

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	25 553		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	25 553		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	129 036		5 174
Matériel de transport	40 500		5 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 077		7 426
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	214 613		18 100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 949		
TOTAL immobilisations financières :	1 949		
TOTAL GÉNÉRAL	242 115		18 100

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			25 553	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			25 553	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Inst. techn., matériel et out. industriels			134 210	
Inst. générales, agencements et divers			46 000	
Matériel de transport			52 503	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			232 713	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			1 949	
TOTAL immobilisations financières :			1 949	
TOTAL GÉNÉRAL			260 215	

Amortissements

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	21 607	3 946		25 553
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 607	3 946		25 553
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	110 983	12 436		123 419
Matériel de transport	17 075	8 592		25 667
Mat. de bureau, informatique et mobil.	45 077	1 110		46 187
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	173 135	22 138		195 273
TOTAL GÉNÉRAL	194 742	26 084		220 826

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 949		1 949
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 949		1 949
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	19 179		19 179
Autres créances clients	222 249	222 249	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 264	1 264	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	46 695	46 695	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	181	181	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	251 087	251 087	
TOTAL de l'actif circulant :	540 654	521 475	19 179
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 393	1 393	

TOTAL GÉNÉRAL	543 997	522 868	21 129
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	74		74	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	307 915	307 915		
Personnel et comptes rattachés	43 775	43 775		
Sécurité sociale et autres organismes	52 945	52 945		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	32 988	32 988		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 840	2 840		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 591	4 591		
Autres dettes	184 990	184 990		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	630 117	630 043	74	
----------------------	----------------	----------------	-----------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 393	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 393	

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

TOTAL	249 862
-------	---------

Provisions Inscrites au Bilan

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	18 249			18 249
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	18 249			18 249
TOTAL GÉNÉRAL	18 249			18 249

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL				
RAPPEL : Provision pour perte de change				

Charges à Payer

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Édition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 922
Dettes fiscales et sociales	56 117
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	74
Autres dettes	184 800
TOTAL	499 913

Effectif Moyen

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		2
Employés		4
Ouvriers		
TOTAL		7

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant

TOTAL	
-------	--

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	1 257 835

TOTAL	1 257 835
-------	-----------

Composition du Capital Social

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	500
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	500

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Impôts
Résultat courant	19 047	4 591
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	19 047	4 591

AB LOGISTIC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/05/25
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

	TOTAL	
--	-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

	TOTAL	
--	-------	--